

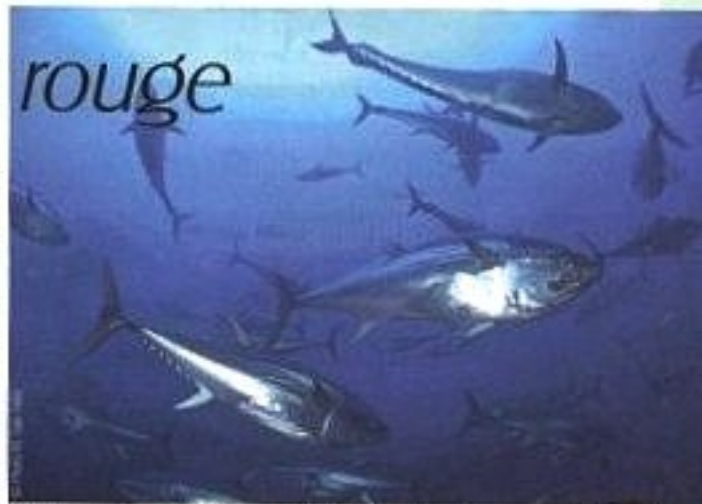
L'écologie n'est pas une mode car nous sommes tous convaincus de l'urgence de préserver la nature et les animaux et par là même de protéger l'espèce humaine... Voici quelques informations qui vous aideront dans vos actions quotidiennes.

La disparition du thon rouge

A l'occasion du sommet des produits de la mer qui s'est tenu à Barcelone en janvier 2008, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a appelé la grande distribution au boycott du thon rouge en raison de l'effondrement de ses populations en méditerranée. L'espèce, déclarée « en danger critique d'extinction », est victime de son succès notamment dans les pays d'Asie, grands consommateurs de sushis, et du développement international de cette spécialité japonaise. A Barcelone, les scientifiques ont recommandé, pour assurer la survie de l'espèce, que les quotas de pêche soient fixés à 15 000 tonnes alors qu'ils ont été fixés à 32 400 tonnes dans le plan de gestion adopté par la suite et qu'on l'estime à près de 50 000 tonnes pour 2007, le total des prises effectives.

Devant ce constat accablant, le WWF a demandé à l'ensemble de la grande distribution de suivre l'exemple d'Auchan en France, de Carrefour et de Coop en Italie et de Coop en Suisse, qui ont arrêté toute commercialisation du thon rouge jusqu'à l'éventuelle mise en place d'une pêche durable ne menaçant pas sa survie. La Fondation Prince Albert II de Monaco a signé, début janvier, dans le cadre d'un partenariat avec le WWF, une convention pour mener un vaste projet sur la protection du thon rouge, promouvoir la pêche durable et inciter la communauté internationale à la création d'un sanctuaire. La Fondation se joint au WWF pour encourager

Arguments terre



la grande distribution à suspendre la vente. La disparition de cette espèce emblématique de Méditerranée, qui est aussi grande consommatrice de méduses, engendrerait un déséquilibre important de l'écosystème.

Fondation Prince Albert II de Monaco
16, bd de Suisse - Tél : 00 98 44 44